

## **PROCÈS-VERBAL**

### **de l'assemblée générale de l'Ordre des avocats de Genève du 21 avril 2020**

*L'assemblée générale s'est tenue par voie électronique en raison de la pandémie du COVID-19, en application de l'art. 6a de l'Ordonnance 2 du 13 mars 2020 (état au 17 mars 2020) sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19) et en particulier son art. 6a al. 1 let. a.*

*Les membres de l'Ordre des avocats ont ainsi reçu, le 9 avril 2020, une convocation à l'assemblée générale du 21 avril 2020, leur fixant un délai au 20 avril 2020 à 17h00 pour envoyer leur bulletin de vote au secrétariat de l'Ordre par voie électronique.*

*Un e-mail de rappel leur a été adressé le 16 avril 2020.*

*Les résultats ci-dessous ont été communiqués aux membres par e-mail du 21 avril 2020 (cf. annexe).*



Nombre de bulletins reçus dans le délai du 20 avril 2020 à 17h00 : 218

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de bulletins valables : 218

#### **1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 avril 2019**

Le procès-verbal est approuvé.

- **Résultats du vote :**

215 membres l'approuvent.

1 membre s'oppose à son approbation.

2 membres s'abstiennent.

#### **2. Rapports du Bâtonnier, du Trésorier, du Président de la Commission de la Permanence et de l'organe de révision**

a) Approbation du rapport du Bâtonnier

Le rapport du Bâtonnier est approuvé.

- **Résultats du vote :**

215 membres l'approuvent.

Aucun membre ne s'oppose à son approbation.

3 membres s'abstiennent.

b) Approbation du rapport du Trésorier

Le rapport du Trésorier est approuvé.

- **Résultats du vote :**

214 membres l'approuvent.  
Aucun membre ne s'oppose à son approbation.  
4 membres s'abstiennent.

c) Approbation du rapport de la Commission de la Permanence de l'Ordre

Le rapport de la Commission de la Permanence de l'Ordre est approuvé.

- **Résultats du vote :**

215 membres l'approuvent.  
Aucun membre ne s'oppose à son approbation.  
3 membres s'abstiennent.

d) Approbation du rapport de l'organe de révision

Le rapport de l'organe de révision est approuvé.

- **Résultats du vote :**

212 membres l'approuvent.  
Aucun membre ne s'oppose à son approbation.  
6 membres s'abstiennent.

### 3. Fixation des cotisations pour l'exercice 2021 et vote

La proposition du Conseil de maintenir en l'état les cotisations pour l'exercice 2021 est approuvée.

- **Résultats du vote :**

214 membres approuvent cette proposition.  
1 membre s'y oppose.  
3 membres s'abstiennent.

### 4. Modification des Statuts et vote

a) Modification de l'art. 2 ch. 2

« *L'Ordre des avocats a pour but : (...)*

*2. d'établir et d'entretenir entre ses membres des relations de confraternité, de développer l'esprit de solidarité, de maintenir le sentiment de l'honneur et de la dignité dont tout avocat doit faire preuve, en veillant au respect de l'égalité entre ses membres et en rejetant toute forme de discrimination. (...)* »

La modification est adoptée.

- **Résultats du vote :**

214 membres sont favorables à l'adoption de cette modification.  
1 membre s'y oppose.  
3 membres s'abstiennent.

b) Modification de l'art. 32

« Art. 32 Commissions (...)

*5. Les commissions veillent à respecter dans leur composition une proportion équilibrée entre hommes et femmes. »*

La modification est adoptée.

- **Résultats du vote :**

184 membres sont favorables à l'adoption de cette modification.

28 membres s'y opposent.

6 membres s'abstiennent.

**5. Élection de Me Myriam FEHR-ALAOUI et Me Sonia RYSER en remplacement du Bâtonnier Lionel HALPÉRIN et de Me Simon NTAH, non rééligibles**

Me Myriam FEHR-ALAOUI et Me Sonia RYSER sont élues membres du Conseil.

- **Résultats du vote relatif à Me Myriam FEHR-ALAOUI :**

196 membres sont favorables à son élection.

22 membres s'abstiennent.

- **Résultats du vote relatif à Me Sonia RYSER :**

199 membres sont favorables à son élection.

19 membres s'abstiennent.

**6. Élection de Me Miguel OURAL comme Vice-Bâtonnier**

Me Miguel OURAL est élu Vice-Bâtonnier.

- **Résultats du vote :**

208 membres sont favorables à son élection.

10 membres s'abstiennent.

**7. Élection de Me Philippe COTTIER comme Bâtonnier**

Me Philippe COTTIER est élu Bâtonnier

- **Résultats du vote :**

213 membres sont favorables à son élection.

5 membres s'abstiennent.

**8. Divers**

-

## Résultats des votes de l'assemblée générale ordinaire du 21 avril 2020

Nombre de bulletins reçus dans le délai	218
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de bulletins valables	218

	Pour	Contre	Abstention	Total
<b>Vote n° 1 (point 1 de l'ordre du jour)</b> Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 avril 2019	215	1	2	218
<b>Vote n° 2 (point 3 de l'ordre du jour)</b> Approbation du rapport du Bâtonnier	215	0	3	218
<b>Vote n° 3 (point 3 de l'ordre du jour)</b> Approbation du rapport du Trésorier	214	0	4	218
<b>Vote n° 4 (point 3 de l'ordre du jour)</b> Approbation du rapport de la Commission de la Permanence de l'Ordre	215	0	3	218
<b>Vote n° 5 (point 3 de l'ordre du jour)</b> Approbation du rapport de l'organe de révision	212	0	6	218
<b>Vote n° 6 (point 4 de l'ordre du jour)</b> Approbation de la proposition du Conseil de maintenir en l'état les cotisations pour l'exercice 2021	214	1	3	218
<b>Vote n° 7 (point 5 de l'ordre du jour)</b> Approbation de la modification des statuts n° 1 proposée par la Commission de l'égalité, à savoir la modification de l'art. 2 ch. 2 : « L'Ordre des avocats a pour but : (...) 2. d'établir et d'entretenir entre ses membres des relations de confraternité, de développer l'esprit de solidarité, de maintenir le sentiment de l'honneur et de la dignité dont tout avocat doit faire preuve, <i>en veillant au respect de l'égalité entre ses membres et en rejetant toute forme de discrimination.</i> (...) »	214	1	3	218
<b>Vote n° 8 (point 5 de l'ordre du jour)</b> Approbation de la modification des statuts n° 2 proposée par la Commission de l'égalité, à savoir la modification de l'art. 32 : « Art. 32 Commissions (.....) <i>5. Les commissions veillent à respecter dans leur composition une proportion équilibrée entre hommes et femmes.</i> »	184	28	6	218

	Pour	Abstention	Total
<b>Vote n° 9 (point 6 de l'ordre du jour)</b> Élection de deux membres du Conseil de l'Ordre en remplacement du Bâtonnier Lionel HALPÉRIN et de Me Simon NTAH, non rééligibles : - Me Myriam FEHR-ALAOUI - Me Sonia RYSER	196 199	22 19	218 218
<b>Vote n° 10 (point 7 de l'ordre du jour)</b> Élection Me Miguel OURAL comme Vice-Bâtonnier	208	10	218
<b>Vote n° 11 (point 8 de l'ordre du jour)</b> Élection de Me Philippe COTTIER comme Bâtonnier	213	5	218

Genève, le 21 avril 2020

Les scrutateurs :

Me Marc HASSBERGER

Me Fabio BURGNER